

la vie communale

Cérémonie du 11 novembre

Pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, une cérémonie a été organisée. Devant le monument aux morts, Mr Patrice Legigand (maire adjoint) a prononcé le discours de Kader Arif. Le dépôt de la gerbe s'est fait en présence de Mr le Maire et des conseillers municipaux. Après la minute de recueillement, quelques élèves de l'école ont chanté la Marseillaise. Un vin d'honneur a été ensuite offert par la Mairie.



Bourse aux jouets

Les 22 et 23 novembre a été organisée par les parents d'élèves et la directrice de l'école, la 5ème bourse aux jouets au sein de la salle des fêtes. Cette manifestation a engendré une organisation pointilleuse mais grâce au dynamisme des organisateurs, le week end a été un succès. Une partie du chiffre d'affaire a été reversée à la coopérative scolaire, afin de financer des sorties (ex : cinéma le 10 décembre).



Le Téléthon

Le samedi 6 décembre, Didier Swertvaeger et Olivier Jourdan ont accueilli les cyclistes de l'ACPA pour soutenir leur action dans le cadre du téléthon 2014.

la vie citoyenne

Bon usage des conteneurs :

Deux points de collecte sont à votre disposition :

- à la Vierge
- près de la mairie

Ces conteneurs permettent de faire le tri de vos déchets. Merci d'y déposer uniquement les emballages, verres, cartons, etc.. Ne rien déposer au sol. Laisser ces endroits propres afin qu'ils redeviennent des lieux fonctionnels et non une déchetterie.



Consignes hivernales :



Pour organiser les interventions de la Viabilité Hivernale, le Conseil général de l'Eure a mobilisé 300 agents de la Direction des Routes et des Transports.

En cas d'intempéries majeures, les agriculteurs et les entreprises de travaux publics peuvent intervenir en renfort. L'ensemble des engins de déneigement des voies sont prêts pour faire face. Comme chaque année, un répondeur téléphonique spécifique (02 32 31 97 98) est mis à disposition des usagers, afin de répondre aux différentes interrogations sur les conditions de conduite. Il est actualisé tous les jours à 17h00 par le service des routes du Département. Un site internet : www.inforoute27.fr, avec une application smartphone offre également aux usagers la possibilité de prendre connaissance, en temps quasi réel, des

conditions de conduite sur le réseau routier départemental. Il est actualisé tous les jours à 7h30 et 16h30 en conditions normales et plus régulièrement en cas d'intempéries significatives. Lors d'événements climatiques (verglas, neige, inondation...) le site est mis à jour au minimum 3 fois par jour .

Recyclage :

Après les fêtes, offrez une seconde vie à votre sapin, en le déposant à la mairie. Il sera transformé en nichoirs.



L'actu de Saint Mards de Blacarville

toutes les informations sur votre commune

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir par l'intermédiaire de ce bulletin, de vous présenter tous mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année. Voeux de bonheur, de santé et de prospérité.

Je tenais également à remercier les élus, les employés municipaux pour leur travail et leur implication.

Nous avons encore beaucoup à faire, et en 2015, nous continuerons à oeuvrer afin que notre commune reste agréable à vivre au quotidien.

Pour fêter cette nouvelle année, je vous invite à la salle des fêtes le 23 janvier 2015 à 18h30.
Didier Swertvaeger.

SOMMAIRE

-le recensement

15 janvier au 14 février 2015

-les rythmes scolaires

point sur l'organisation 2014/2015

-Actualités

-la vie communale

goûter des anciens
thé dansant
cérémonie du 11 novembre
bourse aux jouets
téléthon

-la vie citoyenne

Bulletin communal de Saint Mards de Blacarville

Directeur de la publication : Didier Swertvaeger. Rédaction : S. Juin, M.C. Saillard, C. Morel, V. Malaboef, M. Bachelet, P. Legigand, J. Rousseau. Photos : J.J Saillard. Impression : 500 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.

Le recensement



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du 15 janvier au 14 février 2015.

Vous trouverez ci-dessous vos agents recenseurs recrutés par la mairie ainsi que leurs secteurs de collecte :



Céline BRIZOU
Secteur de collecte :
Bréhallerie, Sablonnière,
Germare...



Marion LE COURTOIS
Secteur de collecte :
rue de la Mare, butte
aux loups...



Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer. Votre agent recenseur se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Important : vos réponses resteront confidentielles et ne serviront qu'à établir des statistiques rigoureusement anonymes.

- Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr
Contact mairie : Jean-Pierre PROUIN, coordonnateur communal Tel : 0232411992

Les rythmes scolaires

Les activités périscolaires sont maintenant bien en place, avec une belle fréquentation, puisque 88% des élèves de CE et CM (36 sur 41) y participent. Il est proposé différentes activités :

- la marche nordique : Corinne
- la bio diversité : Evelyne
- les arts plastiques : Hélène, Cécile
- la poterie : Daniel
- le théâtre : Pierre

Josette, Daphné et Mélanie qui ont la charge des maternelles et CP, partagent leur temps entre activités de découverte et la sieste (souvent nécessaire...)



De Gauche à droite : Corinne Delamare, Daniel Dusart, Pierre Dmitruk, Evelyne Havard, Hélène Thierry, Mélanie Jeho, Josette Gilard, Daphné Daufresne, Cécile Royer.



Corinne DELAMARE nous explique sa passion, qu'elle sait si bien faire partager aux enfants:

«Le grand challenge sera d'initier les très jeunes enfants à pratiquer la Marche Nordique.

Le but est d'offrir à l'enfant une activité qui va lui permettre de développer sa coordination, sa motricité, l'harmonie de ses mouvements, de faire travailler tous les muscles de son corps. Plus la discipline sera polyvalente, plus elle sera bénéfique au développement de l'enfant.

Mon rôle consiste aussi à dialoguer avec les enfants, pendant la marche. Ces échanges sont très enrichissants et procurent une ouverture totale de l'enfant. En résumé, quelle meilleure activité que la marche nordique pour faire travailler tous les facteurs de la condition physique et qui, en plus, se pratique à l'extérieur ».

La participation active des enfants permet

- ◆ d'apprendre et progresser tout en restant dans le jeu.
- ◆ de s'appliquer à faire le bon mouvement.
- ◆ de réaliser un important travail de motricité et de coordination.
- ◆ de motiver l'enfant lorsque la séance est constituée d'exercices ludiques et variés, tels que des sauts, des franchissements, des jeux à plusieurs ou des courses de relais.
- ◆ d'apprendre la traversée des routes en groupe d'où l'importance des gilets jaunes.

Actualités

Quoi de neuf à Saint Mards de Blacarville ?



Site internet :

La commune a enfin son site internet. Ainsi, il sera possible de retrouver toutes les actualités, les démarches administratives, différents contacts, les horaires d'ouverture de la mairie, le recensement des assistantes maternelles, les gîtes, les chambres d'hôtes... Pour y accéder : www.mairie-saint-mards-de-blacarville.fr
N'hésitez pas à faire parvenir vos remarques.

Comité des fêtes :

Constitution d'un comité des fêtes sous le nom : ST MARDS DE BLACARVILLE ANIMATIONS

La mission de ce comité des fêtes sera notamment d'organiser des repas, des fêtes et autres animations sur la commune que ce soit d'ordre culturel, éducatif, sportif ou social.
Prochain évènement : soirée le 7 février 2015.



la vie communale

Le goûter des anciens



Le 19 octobre, les anciens se sont retrouvés à la salle des fêtes de Saint Mards de Blacarville, pour un après midi sous le signe des jeux de société. Au programme : parties de dominos, coinchée, triominos ... avant que les joueurs se rassemblent autour des tables dressées pour un goûter copieux, mené par Mrs et Mmes Goulley et Moutier. Cet après midi convivial a été financé par le CCAS.

Thé dansant

C'est le 9 novembre, que la salle des fêtes de la commune s'est fait piétiner par une soixantaine de danseurs à l'occasion du thé dansant organisé par le club des Muguetts. Les amateurs ont pu passer un agréable moment grâce à l'orchestre de Didier Cordemans.

